

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 MARS 2024**

Délibération n°2024.03.52

Nautilus : attribution d'entrées gratuites : compte rendu 2023 et fixation du nombre pour 2024

LE VINGT HUIT MARS DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 22 mars 2024

Secrétaire de Séance : Jean-Luc FOUCHIER

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **57**

Nombre de pouvoirs: **18**

Nombre d'excusés: **0**

Membres présents :

Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Martine LIEGE-TALON, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Michel ANDRIEUX à François NEBOUT, Véronique ARLOT à Philippe VERGNAUD, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Fadilla DAHMANI à Jérôme GRIMAL, Valérie DUBOIS à Sophie FORT, François ELIE à Pascal MONIER, Corinne MEYER à Martine RIGONDEAUD, Martine PINVILLE à Fabienne GODICHAUD, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Thierry ROUGIER à Denis DUROCHER, Marcel VIGNAUD à Gérard DEZIER, Zalissa ZOUNGRANA à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Chantal DOYEN-MORANGE à Martine LIEGE-TALON, Frédéric CROS à Roland VEAUX, Anthony DOUET à Françoise DELAGE, Françoise COUTANT à Christophe DUHOUX,

Suppléant(s):

Jean-Claude COURARI par Martine LIEGE-TALON,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240328-2024_03_52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Affichage : 04/04/2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS 2024**DELIBERATION
N°2024.03.52**

Rapporteur : Gérard DEZIER

**NAUTILIS - ATTRIBUTION D'ENTREES GRATUITES : COMPTE RENDU 2023 ET
FIXATION DU NOMBRE POUR 2024****OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement

ODD 1 : Accès au service

ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé (accès au Sport)

Par délibération n° 96 du 20 mai 2009, le conseil communautaire a autorisé ses représentants du centre aquatique patinoire NAUTILIS à attribuer des entrées gratuites afin de promouvoir le site.

Pour 2023, ce sont 2 604 entrées qui ont été effectivement délivrées (sur les 3 500 accordées), représentant une somme totale de 16 168,70 €.

Pour l'année 2024, au regard des entrées gratuites consommées, il vous est proposé de réduire légèrement la dotation annuelle à 3 080 entrées (au lieu de 3 500 de l'année 2023), représentant une somme totale de 18 788 €, pour un tarif moyen de 6,10 €.

Le détail de la dotation 2024 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Objet	ANNEE 2023		ANNEE 2024	
	Nombre d'entrées	Coût réel	Nombre d'entrées	Coût estimatif
Remboursements	260	1 758,30 €	500	3 050,00 €
Communication / dotations	264	1 722,40 €	500	3 050,00 €
Communes de l'agglomération*	2 080	12 688,00 €	2 080	12 688,00 €
TOTAL	2 604	16 168,70 €	3 080	18 788,00 €

* 1 NAUTILIS au prix unitaire de 6,10 € (2023 et 2024)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240328-2024_03_52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Affichage : 04/04/2024

La dotation 2024 aux communes s'élève à 2 080 entrées selon la répartition ci-dessous :

Commune	Population totale en 2021	Dotation
Angoulême	42 715	619
Asnières-sur-Nouère	1 306	18
Balzac	1 404	20
Bouëx	875	13
Brie	4 253	63
Champniers	5 263	77
Claix	1 079	15
La Couronne	8 003	113
Dignac	1 378	19
Dirac	1 541	22
Fléac	3 944	55
Garat	2 162	29
Gond-Pontouvre	6 047	88
L' Isle-d'Espagnac	5 776	81
Jauldes	825	11
Linars	2 144	31
Magnac-sur-Touvre	3 313	45
Marsac	804	12
Mornac	2 169	32
Mouthiers-sur-Boême	2 429	36
Nersac	2 341	35
Plassac-Rouffiac	396	6
Puymoyen	2 521	35
Rouillet-Saint-Estèphe	4 374	63
Ruelle-sur-Touvre	7 549	106
Saint-Michel	3 262	48
Saint-Saturnin	1 314	19
Saint-Yrieix-sur-Charente	7 766	106
Sers	920	13
Sireuil	1 207	17
Soyaux	10 310	137
Torsac	738	12
Touvre	1 165	18
Trois-Palis	957	14
Vindelle	1 086	15
Voeuil-et-Giget	1 596	22
Voulgézac	244	4
Vouzan	837	11
Total	146 013	2 080

*dotation proportionnelle au nombre d'habitants

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240328-2024_03_52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Affichage : 04/04/2024

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du bilan des entrées gratuites pour l'année 2023 ;

DE FIXER à 3 080 le nombre d'entrées gratuites NAUTILIS susceptibles d'être attribuées en 2024 ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à attribuer des entrées gratuites.

.Pour : 75 Contre : 0 Abstention : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240328-2024_03_52-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Affichage : 04/04/2024